

Que sont les risques psychosociaux ?

[Que sont les risques psychosociaux ?](#)

[Emission : Gérer le stress lié au licenciement](#)

[Emission : Harcèlement moral et sexuel](#)

[Emission : Les agressions client](#)

[Emission : Le burn-out](#) [Liens utiles](#)

[Contacts utiles](#)

Les risques psychosociaux (RPS) ne sont définis, ni juridiquement, ni statistiquement, aujourd'hui, au Luxembourg. Ils sont à l'interface de l'individu et de sa situation de travail d'où le terme de risque psychosocial.

Les causes des RPS peuvent être regroupées en 4 grandes familles de facteurs :

- **Les exigences du travail et son organisation** : autonomie dans le travail, degré d'exigence au travail en matière de qualité et de délais, vigilance et concentration requises, injonctions contradictoires ;
- **Le management et les relations de travail** : nature et qualité des relations avec les collègues, les supérieurs, reconnaissance, rémunération, justice organisationnelle ;
- **La prise en compte des valeurs et attentes des salariés** : développement des compétences, équilibre entre vie professionnelle et vie privée, conflits d'éthique ;
- **Les changements du travail** : conception des changements de tout ordre, nouvelles technologies, insécurité de l'emploi, restructurations ...

Le stress n'est qu'une manifestation des RPS. On distingue les situations de stress aigu (quand une personne doit faire face à un événement ponctuel) et des situations de stress chronique, lorsque cette situation est durable, entraînant des effets délétères sur la santé des salariés et des dysfonctionnements dans l'entreprise.

Selon l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail de Bilbao, « **un état de stress survient lorsqu'il y a déséquilibre entre la perception qu'une personne a des contraintes que lui impose son environnement et la perception qu'elle a de ses propres ressources pour y faire face. Bien que le processus d'évaluation des contraintes et des ressources soit d'ordre psychologique, les effets du stress ne sont pas, eux, uniquement de même nature. Ils affectent également la santé physique, le bien-être et la productivité** ».

Quelles sont les conséquences de l'existence de risques psychosociaux dans l'entreprise ?

- **Un impact sur la santé**

Les RPS ont des effets délétères sur la santé des travailleurs. Des liens existent entre facteurs de RPS et maladies cardio-vasculaires, troubles musculo-squelettiques ou pathologies mentales (dépression, anxiété). Ainsi, les RPS se révèlent être un enjeu majeur en termes de santé publique.

- **Un impact sur l'entreprise**

Les RPS ont également **un impact sur l'entreprise**. On peut noter un lien entre l'apparition de ces risques et l'absentéisme, le taux élevé de rotation du personnel, le non-respect des horaires ou des exigences de qualité, des problèmes de discipline, la réduction de la productivité, des accidents de travail et des incidents, la non-qualité (augmentation des rebuts et des malfaçons, etc.), une dégradation du climat social, des atteintes à l'image de l'entreprise...

Source : <http://www.travailler-mieux.gouv.fr/Les-RPS-c-est-quoi.html>

Sous-rubriques

[Liens utiles](#)

[Contacts utiles](#)

[Comment gérer les stress lié au licenciement ?](#)

[Comment faire face au mobbing ?](#)

[licenciement](#)

[mobbing](#)

[violence](#)

[burnout](#)

[Quelles solutions face aux violences externes ?](#)

[Comment gérer le burn-out ?](#)